

2 LES GRANDS THÈMES DU SOMMET D'ISTANBUL ET DES PRÉCÉDENTS SOMMETS





■ ISTANBUL, 28-29 JUIN 2004

Cette réunion permettra d'accueillir les sept nouveaux pays membres, qui participeront pour la première fois à un sommet de l'Alliance. Les chefs d'Etat et de gouvernement prendront des décisions sur les points suivants :

- extension de l'opération de l'OTAN en Afghanistan en soutien du processus de Bonn ;
- renforcement de la contribution de l'OTAN à la lutte contre le terrorisme, y compris dans le domaine des armes de destruction massive ;
- soutien à la stabilité dans les Balkans, notamment par la conclusion de la mission de la SFOR et une nouvelle mission de l'UE en Bosnie, et par la poursuite de l'engagement de l'OTAN au Kosovo ;
- fourniture de forces plus performantes, davantage utilisables et plus adaptables en soutien des nouvelles missions de l'OTAN ;
- renforcement de la coopération avec les Partenaires, en particulier dans la région euro-atlantique et au-delà.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS ET INITIATIVES ESSENTIELLES PRISES LORS DE SOMMETS ANTÉRIEURS

Prague, 21-22 novembre 2002

La Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie sont invitées à entamer des pourparlers

d'adhésion ; réaffirmation de la politique de la porte ouverte suivie par l'OTAN ; adoption d'une série de mesures visant à améliorer les capacités militaires (Engagement capacitaire de Prague, Force de réaction de l'OTAN et rationalisation de la structure de commandement militaire) ; adoption d'un concept militaire de défense contre le terrorisme ; décision d'appuyer les pays membres de l'OTAN en Afghanistan ; entérinement d'un ensemble d'initiatives visant à forger de nouvelles relations avec les Partenaires.

Rome, 28 mai 2002

Les Alliés et la Fédération de Russie créent le Conseil OTAN-Russie, où ils se réunissent en tant que partenaires égaux, conférant une qualité nouvelle aux relations OTAN-Russie. Le Conseil OTAN-Russie remplace le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie.

Washington, 23-24 avril 1999

Commémoration du 50e anniversaire de l'OTAN ; les Alliés réitèrent leur détermination de mettre fin aux actes de répression du Président Milosevic contre la population albanophone au Kosovo ; la République tchèque, la Hongrie et la Pologne participent à leur première réunion au sommet ; adoption du Plan d'action pour l'adhésion ; publication d'une version révisée du Concept stratégique ; renforcement de l'Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'OTAN ; lancement de l'Initiative sur les capacités de défense ; renforcement du Partenariat pour la paix et du Conseil de partenariat euro-atlantique, ainsi que du Dialogue méditerranéen ; lancement de l'Initiative sur les armes de destruction massive.



Madrid, 8-9 juillet 1997

La République tchèque, la Hongrie et la Pologne sont invitées à entamer des pourparlers d'adhésion ; réaffirmation de la politique de porte ouverte suivie par l'OTAN ; reconnaissance de l'accomplissement et de l'engagement que représente l'Acte fondateur OTAN-Russie ; signature de la Charte sur un partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine ; première réunion au sommet du Conseil de partenariat euro-atlantique qui remplace le Conseil de coopération nord-atlantique ; un Partenariat pour la paix renforcé ; actualisation du Concept stratégique de 1991 et adoption d'un nouveau dispositif de défense ; réforme de la structure de commandement militaire de l'OTAN ; déclaration spéciale sur la Bosnie-Herzégovine.

Paris, 27 mai 1997

Signature de l'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la Fédération de Russie, qui affirme que l'OTAN et la Russie ne sont plus des adversaires et qui crée le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie.

Bruxelles, 10-11 janvier 1994

Lancement du Partenariat pour la paix (PpP) ; tous les pays partenaires du Conseil de coopération nord-atlantique et membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sont invités à y participer ; publication du Document cadre du Partenariat pour la paix ; entérinement du concept de groupes de forces interarmées multinationales (GFIM) et d'autres mesures visant à développer l'identité européenne de sécurité et de défense ; l'Alliance réaffirme qu'elle est prête à lancer des frappes aériennes à l'appui des objectifs des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

Rome, 7-8 novembre 1991

Publication du nouveau Concept stratégique de l'Alliance, de la Déclaration de Rome sur la paix et la coopération et de déclarations sur l'évolution de la situation en Union soviétique et en Yougoslavie.

Londres, 5-6 juillet 1990

Publication de la Déclaration de Londres sur une Alliance de l'Atlantique Nord renouvelée, exposant des propositions pour le développement de la coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale sur tout un éventail d'activités politiques et militaires, y compris l'établissement d'une liaison diplomatique régulière avec l'OTAN.

Bruxelles, 4 décembre 1989

Dans le contexte des changements fondamentaux qui se produisent en Europe centrale et orientale et dans la perspective de la fin de la division de l'Europe, le président américain, G.H.W. Bush, consulte les dirigeants de l'Alliance à la suite de sa réunion au Sommet avec le président M. Gorbatchev à Malte. Pendant que se déroule le Sommet de l'OTAN, les dirigeants des pays du Pacte de Varsovie dénoncent l'invasion de la Tchécoslovaquie de 1968 et rejettent la « doctrine Brejnev » de souveraineté limitée.

Bruxelles, 29-30 mai 1989

Déclaration commémorant le 40e anniversaire de l'Alliance et énonçant les politiques et les objectifs de sécurité de l'Alliance pour les années '90 visant à maintenir la défense de l'Alliance, à introduire de nouvelles initiatives de maîtrise des armements, à renforcer la consultation politique, à améliorer la coopération Est-Ouest et à relever les défis mondiaux ; adoption d'un concept global de maîtrise des armements et de désarmement.



Bruxelles, 2-3 mars 1988

Réaffirmation des buts et principes de l'Alliance (référence au Rapport Harmel sur les futures tâches de l'Alliance, publié en 1967) et de ses objectifs pour les relations Est-Ouest ; adoption d'un plan directeur pour renforcer la stabilité sur tout le territoire européen, grâce à l'ouverture de négociations sur la maîtrise des armements classiques.

Bruxelles, 21 novembre 1985

Réunion extraordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord pour tenir des consultations avec le président Reagan sur l'issue positive du Sommet de Genève Etats-Unis-URSS sur la maîtrise des armements et d'autres domaines de coopération.

Bonn, 10 juin 1982

Adhésion de l'Espagne ; adoption de la Déclaration de Bonn définissant un programme en six points pour la paix dans la liberté ; publication d'une déclaration sur les politiques et objectifs de l'Alliance concernant la maîtrise des armements et le désarmement et d'une déclaration sur la défense intégrée de l'OTAN.

Washington, 30-31 mai 1978

Examen des résultats provisoires des initiatives à long terme prises au Sommet de Londres de 1977 ; confirmation de la validité des objectifs complémentaires de l'Alliance visant à maintenir la sécurité tout en recherchant la détente Est-Ouest ; approbation d'un objectif de 3 pour cent de croissance des dépenses de défense.

Londres, 10-11 mai 1977

Lancement d'une étude sur les tendances à long terme des relations Est-Ouest et d'un programme de défense à long terme

visant à améliorer les moyens de défense des pays membres de l'OTAN.

Bruxelles, 29-30 mai 1975

Affirmation de l'importance fondamentale de l'Alliance et de la cohésion des Alliés face aux pressions économiques internationales découlant de la crise pétrolière de 1974 ; soutien en vue de la conclusion positive des négociations dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) (qui auront pour résultat la signature, en 1975, de l'Acte final d'Helsinki).

Bruxelles, 26 juin 1974

Signature de la Déclaration sur les relations atlantiques, approuvée à Ottawa, le 19 juin, par les Ministres des affaires étrangères de l'OTAN, confirmant l'engagement des pays de l'Alliance en faveur des buts et des idéaux du Traité, dont c'est le 25e anniversaire de la signature ; consultations sur les relations Est-Ouest en préparation aux pourparlers du sommet Etats-Unis-URSS sur la limitation des armes nucléaires stratégiques.

Paris, 16-19 décembre 1957

Réaffirmation des principes, des buts et de l'unité de l'Alliance atlantique ; améliorations sur le plan de la coordination et de l'organisation des forces de l'OTAN et dispositions relatives aux consultations politiques ; reconnaissance de la nécessité d'établir des liens économiques plus étroits et de coopérer, dans l'esprit de l'article 2 du Traité, qui est conçu pour éliminer toute opposition dans les politiques économiques internationales et pour encourager la collaboration économique.